

22

n° département

PLUSQUELLEC

commune

SAINT FIACRE

lieu-dit

adresse

0532

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'oeuvre

SAINT FIACRE

1A00003380

Coordonnées

LAMBERT1

X = 17010

Y = 09640

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1833

section : A3

parcelle : 809

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: ISOLE

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE,CALCAIRE,APPAREIL MIXTE 2)COUVERTURE: ARDOISE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,PIGNON DECOUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: RECONSTRUCTION VERS 1933;AVEC REMPLOIS 14E SIECLE(PORTE OUEST)ET 16E SIECLE(MUR PIGNON OCCIDENTAL,PORTE SUD,PILES DE LA CROISEE)

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S)

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

(Cf. Annexe)

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Aucun élément historique ne vient éclairer l'histoire de la construction. Voir Note de Synthèse.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

Au sortir de la Révolution, vers 1803, la chapelle connaît des réparations. Ces restaurations furent sans doute limitées puisqu'en 1856 d'après l'Abbé Baccini, seul l'autel est en bon état. (Cf. A. E. Saint-Brieuc, enquête de 1803 et rapport de l'abbé Baccini).

La reconstruction récente et importante de 1933 est effectuée par des ouvriers du pays. (Cf. Couffon, op. cit. p. 406). La façade occidentale porte cette date de 1933 et les lettres R et L.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION

Chapelle construite dans un site isolé sur un terre-plein gazonné non clôturé en légère pente de l'Est à l'Ouest.

La route secondaire qui longe le terre-plein à l'ouest s'embranche à 500 m au Sud sur la route Callac-Morlaix.

La chapelle est orientée.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Les matériaux employés sont le granit et un poudingue bleuté local pour les murs et l'ardoise pour la couverture.

Le mur-pignon Ouest et une partie de la façade Sud de la nef sont en moyen appareil régulier de granit.

Le reste des murs est irrégulièrement appareillé de petits moellons de granit et de poudingue.

Les chaînes d'angle sont appareillées en gros blocs irréguliers de granit.

Les ouvertures et le réseau de la baie Est sont soigneusement appareillés de pierres de granit taillées.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

- Petit édifice en **T**, à deux vaisseaux perpendiculaires se recoupant à la même hauteur. Les deux vaisseaux sont couverts par des toits à deux versants se pénétrant au même niveau. Le mur-pignon Ouest est sommé d'un clocheton. L'espace intérieur est couvert par les lambris des charpentes.

- Le périmètre extérieur dessine un tau : les murs Est du transept s'alignent sur le mur-pignon du choeur. La longueur du transept est supérieure à celle du vaisseau longitudinal.

La largeur des bras de transept est supérieure à la longueur de la nef..

De grosses piles de section circulaire sont à demi-engagées aux quatre angles de la croisée : une seule pile aux angles Nord-Est et Sud-Est, deux piles jumelées aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest engagées respectivement dans les murs de la nef et les murs Ouest de chaque bras de transept (Cf. Elevations Extérieures).

Ces piles supportent la charpente (Cf. Combles et couvertures).

Le choeur liturgique n'est pas délimité. L'autel, décollé du mur Est, est porté sur une plate-forme rectangulaire en ciment. On remarque au sol les traces d'arrachement d'un ancien choeur liturgique rectangulaire occupant toute la largeur du vaisseau longitudinal et empiétant largement sur la croisée.

- Elévations Intérieures

(Cf. Photos n° 5 à 10).

* Vaisseau longitudinal

Il n'est éclairé que par la maîtresse-vitre du chevet.

- Mur Ouest ouvert d'une porte axiale en plein cintre dont l'embrasure laisse voir les ébrasements du portail extérieur. (Cf. Photo n° 6).

- Mur Nord aveugle

- Mur Sud : porte rectangulaire à linteau de bois accostée à l'Est d'un bénitier à cuve quadrangulaire adossée à la maçonnerie et portée par une colonnette (Cf. Photo n° 10 et sous-dossier).

- Mur Est : grande fenêtre axiale en plein cintre à ébrasement mouluré d'un cavet et réseau de granit (Cf. Elévations Extérieures) ; appui appareillé en talus. Cette fenêtre est accostée de deux consoles moulurées portant des statues (Cf. photo n° 5).

Adroite de l'autel, crédence rectangulaire à appui saillant, creusée dans le mur. A gauche de l'autel une pierre saillante forme une tablette.

- Croisée

Cantonnée de piles cylindrique à demi-engagées (Cf. Plan). Ces

pires, construites en grand appareil de granit non liaisonné à la maçonnerie des murs, sont amorties par de petits massifs en demi-sphère où s'engagent les entrants de la charpente (Cf. infra). Leurs bases sont moulurées d'un petit cavet. Les pires engagées dans le mur Est reposent sur un socle en pyramide tronquée.

Les pires jumelées engagées aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest sont enserrées à la base par un banc de granit épousant leur contour (Cf. photo n° 9 et 10). A la partie supérieure leurs derniers lits portent les traces de pénétrations d'arcades (Cf. Photos).

Ces pénétrations d'arcs sont surtout très nettes sur les pires situées aux extrémités Est de la nef. On y remarque le départ saillant d'un rouleau et les nervures latérales se prolongeant de chaque côté des pires sur toute la hauteur en formant de petits ressauts.

Les départs de rouleaux sont arrachés et cartelés sur les autres pires et les nervures latérales ne forment pas de ressaut.

- Transept.

(Cf. Photos 7 et 8).

Eclairé au Nord et au Sud par une baie en plein cintre ébrasée. Chaque baie est accostée de consoles moulurées portant des statues (Cf. photos).

Les murs gouttereaux sont aveugles.

Un autel de granit s'appuie au mur Est du bras de transept Sud (Cf. D. M.).

Le mur Est du bras de transept Nord comporte un ressaut horizontal. A ce niveau subsistent deux consoles à demi-arrachées qui soutenaient un autel symétrique à celui du bras Sud.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Ouest

(Cf. Photo n° 1).

Mur-pignon ouvert d'une porte axiale et sommé d'un petit clocheton.

Porte en arc brisé souligné par une archivoltte à retours horizontaux au niveau des sommiers. L'intrados de l'arc est mouluré de trois tores qui se prolongent sur les piedroits en colonnettes à petits chapiteaux et bases prismatiques moulurées.

Les rampants du pignon sont appareillés en lits horizontaux. Les crossettes légèrement saillantes sont creusées d'un cavet sur leur face externe.

Les rampants sont interrompus à la partie supérieure par la souche rectangulaire du clocheton, portant une corniche en cavet sur ses quatre faces.

La chambre où s'abrite la cloche unique est limitée par deux murets au Nord et au Sud et complètement ouverte à l'Ouest et à l'Est.

Une corniche en doucine la couronne et une petite pyramide très aplatie l'amortit. Une croix de fer forgé et un coq somment l'ensemble.

A mi-hauteur de la façade une plaque porte inscription et date (Cf. Annexe).

Faces Nord et Sud

Elles sont symétriques à cette seule différence qu'une porte ouvre le mur Sud de la nef.

Deux parties les composent : le mur gouttereau de la nef et le mur-pignon du bras de transept en ressaut d'environ deux mètres.

Le mur gouttereau Sud de la nef est ouvert d'une porte en plein cintre à deux claveaux. L'intrados de l'arc est mouluré de deux cavets ; les piedsroits sont simplement ébrasés.

Le mur gouttereau Nord de la nef est aveugle ainsi que les murs Ouest des bras de transept en retour d'équerre.

Les murs-pignon des bras de transept sont dissymétriques : les rampants Est, plus allongés, sont incurvés dans la partie inférieure au niveau des coyaux de la toiture. Ils sont recouverts de plaques d'ardoises.

Une fenêtre en plein cintre ébrasée ouvre chaque mur-pignon.

Face Est

(Cf. Photo n° 4).

Les murs gouttereaux du bras de transept accostent le mur-pignon

du chevet dans un même alignement.

Seul le mur-pignon est couvert : grande baie en plein cintre à ébrasement creusé d'un cavet et appuyé en talus à trois ressauts. Le réseau de granit qui l'orne est composé à la partie supérieure d'une rose à huit lobes rayonnant autour d'un cercle central. Chaque lobe présente un intrados trilobé. Une mouchette trilobée occupe les écoinçons de la rose dans la partie inférieure.

Au-dessous d'une traverse horizontale, le réseau est formé de trois lancettes en plein cintre à intrados trilobé.

Les rampants du pignon sont masqués par des ardoises.

Les sablières apparaissent sous l'égoût de la toiture des bras de transept.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Les deux vaisseaux sont couverts par des toits à deux versants qui se recoupent à la même hauteur. Les noues Nord-Ouest et Sud-Ouest sont droites. Au Nord-Est et au Sud-Est elles sont infléchies dans la partie inférieure à l'endroit de la pénétration de coyaux qui prolongent les toitures à un niveau plus bas qu'à l'Ouest - à la fois sur le vaisseau longitudinal et sur le transept.

Les toitures s'appuient à chaque extrémité sur des murs-pignons. Seuls les rampants du mur-pignon Ouest débordent au-dessus des versants. Sur les autres murs-pignons, les chevrons sont engagés sur les rampants, au nu du parement extérieur. Ils sont protégés par des ardoises clouées.

Les sablières apparaissent à l'extérieur sur les murs goutte-reaux du transept.

Les vaisseaux sont couverts à l'intérieur par les lambris des charpentes, en arc surbaissé, qui se pénètrent à la même hauteur.

La charpente est inaccessible, mais les lambris laissent apparaître entrants et poinçons.

L'ensemble de la toiture repose sur trois fermes porteuses, s'appuyant aux piles de croisée : une ferme pour le vaisseau longitudinal, deux fermes pour le vaisseau transversal.

Un entrant supplémentaire s'appuie au milieu des entrants du bras de transept ; son poinçon soutient la clé de la croisée.

(La charpente est manifestement très récente).

III - NOTE DE SYNTHÈSE

Les éléments de l'édifice les plus anciens, maîtresse-vitre, porte Ouest, semblent remonter au XIV^e siècle (Cf. Couffon - Gaultier du Mottay).

L'édifice porte aussi des traces du XVI^e siècle : mur-pignon occidental, porte Sud, piles de croisée à nervures pénétrantes. La construction aurait été reprise à cette époque en réutilisant les éléments les plus anciens. Le transept aurait alors fait son apparition : peut-être était-il ouvert sur la croisée, ainsi que la nef, par des arcs-diaphragme (Cf. Pénétrations visibles sur les piles).

Le plan était peut-être primitivement en croix latine. On peut en effet expliquer la dissymétrie actuelle des pignons du transept par un alignement postérieur des murs Est sur le mur-pignon du chevet.

Aux XIXe et XXe siècles la chapelle connaît des restaurations.

Elles sont signalées en 1803 (Cf. Historique).

Les plus grands travaux sont effectués vers 1933, date inscrite sur le pignon Ouest.

L'édifice devait être en ruines, car dès 1856 son mauvais état était signalé. Tous les murs ont dû être ralevés, sauf peut-être le pignon Ouest. Une nouvelle charpente a été construite. Sans que rien ne le confirme, on peut émettre l'hypothèse d'un changement de plan à cette époque (Cf. supra).

Les autels vont ensuite été déplacés par rapport à leur situation de 1807 (Cf. Annexe). L'autel du chœur a été décollé du mur Est et placé sur une plate-forme en ciment qui a entraîné la disparition de l'ancien chœur liturgique dont les traces subsistent au sol. Des deux autels latéraux, seul celui du Sud subsiste : il a été déplacé contre le mur Est.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. N. Série F 3 I I Côtes du Nord J. Donation de la chapelle par Françoise de Gourcy, veuve de Yves Le Gars en 1822.

A. D. Côtes du Nord Série Q. Biens de lère origine. Canton 26. Estimation de la chapelle le 8 mai 1807.

A. E. Saint-Brieuc. Enquête des doyennés au sortir de la Révolution notant des réparations à Saint-Fiacre.

Rapport de l'abbé Baccini du 28 août 1856.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

./.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles des diocèses de Saint-Brieuc et Tréguier.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1939-1941. 3 vol. in 8° et suppl. II p. 406.

FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord...- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949 in 8° p. 42.

GAULTIER DU MOTTAY (J.) .- Répertoire archéologique du département des Côtes du Nord.- Mém. Soc. arch.

hist. Côtes du Nord, 2e série, t. I
1883), p. 70.

V - ANNEXES

ANNEXE I

Une plaque de bois fixée à mi-hauteur sur le mur-pignon Ouest porte inscription et date :

1933 R L G

ANNEXE II

Mise en vente en 1807.

Le 8 mai 1807, la chapelle Saint-Fiacre est mise à estimation. Il reste de cette opération une description de l'édifice (Cf. A. P. Côtes du Nord, Série Q Canton 26).

"Elle est bâtie en moëllons le pignon du couchant et les cornières de pignons qui sont en pierres piqués comme quatre demi-colonnes à hauteur et rez-de-mur sans arcades qui se trouvent dans les angles saillants de l'intérieur de la chapelle...

... Couverture et charpente en mauvais état.

L'intérieur de la chapelle est réparé. Il y a un autel en pierres grises, sans garnitures contre le pignon au levant, deux tables de pierres

grises sur quatre piliers, idem en forme d'autel contre les pignons des deux ailes ".

Le nom de l'acquéreur n'est pas précisé. Cette chapelle reste privée jusqu'en 1823. A cette époque Françoise de Gouvry donne à la fabrique de Plusquellec cette chapelle (Cf. A. N. F 3 II Côtes du Nord 9).

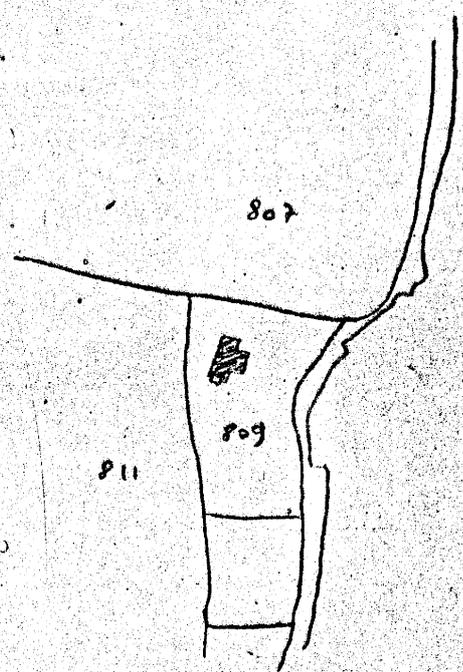
TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

i) Plan

172

Chapelle S^t Firmin

en Pusguellee 22



1833

Section A₃

1/2500

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUESARCHITECTURE

I -	Façade Ouest	68.22.I031 V
2 -	Façade Sud	68.22.I032 V
3 -	Façade Nord	68.22.I033 V
4 -	Chevet	68.22.I030 V
5 -	Intérieur - vue axiale d'Ouest en Est	68.22.I027 V
6 -	Intérieur - vue axiale d'Est en Ouest	7I.22.350 V
7 -	Bras Nord du transept	68.22.I029 V
8 -	Bras Sud du transept	7I.22.348 V
9 -	Piles de l'angle Nord-Ouest de la croisée	68.22.I028 V
10-	Piles de l'angle Sud-Ouest de la croisée et bénitier du mur Sud de la nef	7I.22.349 V

MOBILIER

II-	Statue de St Fiacre	68.22.I037 V
I2-	Statue de St Tugen (?)	68.22.I035 V
I3-	Statue de Ste Marguerite	68.22.I036 V
I4-	Statue de Vierge à l'Enfant	68.22.I034 V

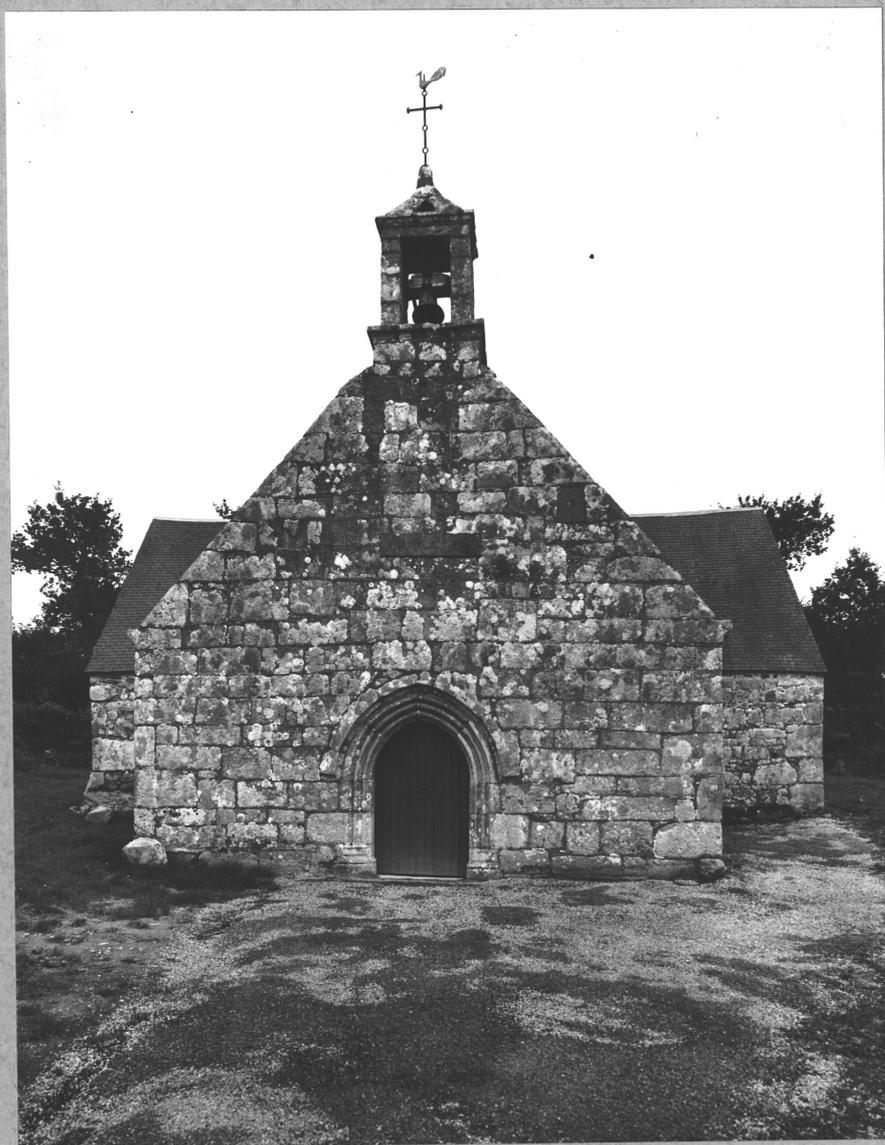
PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Façade Ouest

Cliché ARTUR

68.22.1031 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Façade sud

Cliché ARTUR

68.22.I032 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Façade nord

Cliché ARTUR

68.22.I033 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Chevet

Cliché ARTUR

68.22.I030 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE SAINT FIACRE

Intérieur ; vue axiale
d'Est en Ouest

Cliché ARTUR

7I.22.350 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Bras nord du transept - vue diagonale

Cliché ARTUR

68.22.I029 V



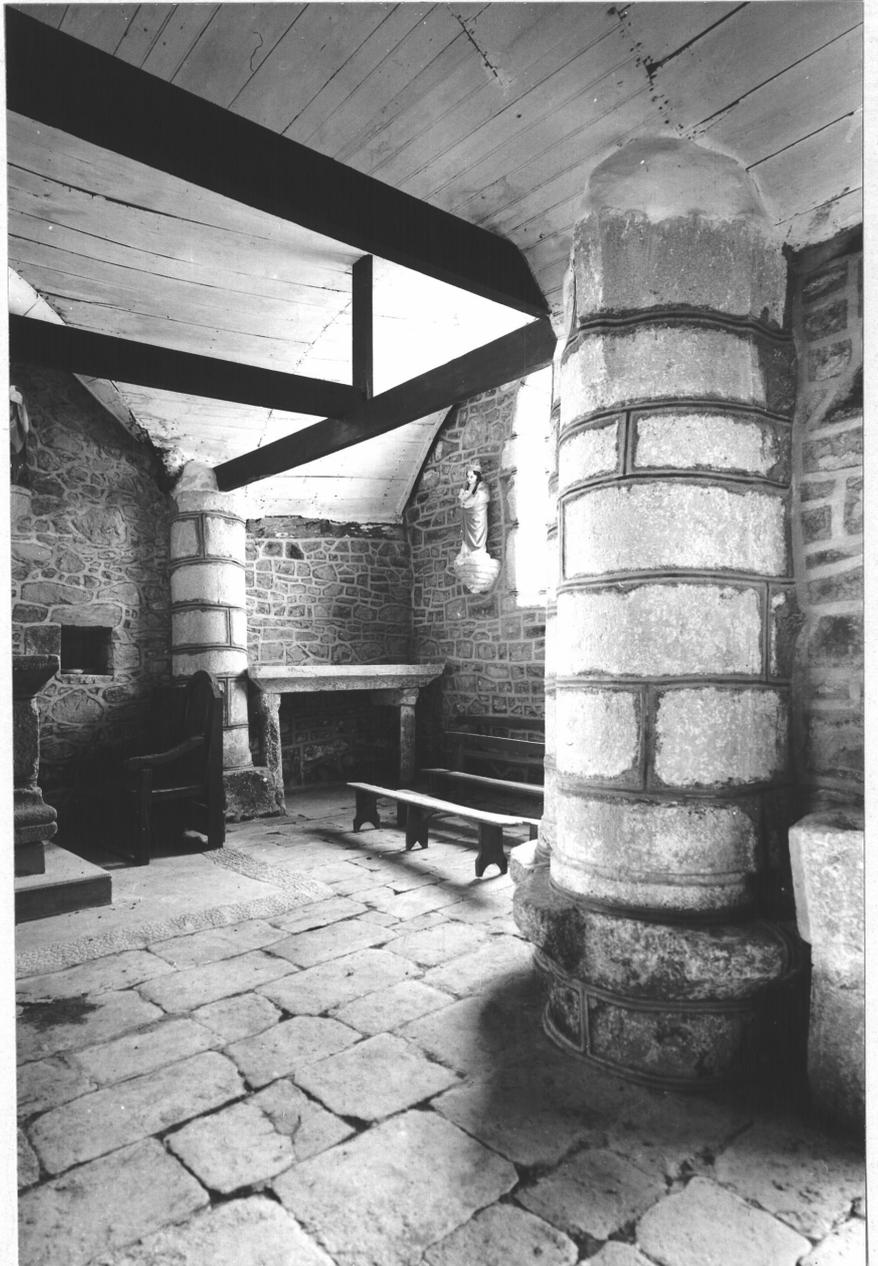
PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE SAINT FIACRE

Bras Sud du transept

Cliché ARTUR

7I.22.348 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE St-FIACRE

Piles de l'angle de la nef et du
bras nord du transept

Cliché ARTUR

68.22.I028 V



PLUSQUELLEC 22

CHAPELLE SAINT FIACRE

Piles de l'angle Sud-Ouest
de la croisée

Cliché ARTUR

7I.22.349 V

